

Commune
de Redessan

Redessan

Bulletin municipal d'informations • Avril 2016 • N° 37

**Une nouvelle
année de travail
au service des
Redessanais(es)**



Sommaire

Editorial de Madame le Maire 3

Infos Mairie

PUM (Projet Urbain Multimodal) et agriculture 4-5

Enseignement, enfance, jeunesse 6

Culture, festivités et traditions 7

M.-G. Roux / Sécurité et tranquillité publique 8

Sports et vie associative 9

Urbanisme 10

Communication et concertation 11

CCAS / Cadre de vie 12

Agriculture, développement durable et espaces verts .. 13

Développement économique & Travaux 14

Eclairage public / Tribune de l'opposition 15

Manifestations à venir 16

Contact élus

Vous pouvez nous appeler au 04 66 20 22 08. Selon le thème de votre question ou de votre remarque, vous pouvez contacter directement les élu(e)s :

Affaires sociales : Céline Vigo - celinevigo.mairie@gmail.com

Agriculture, Espaces verts & Développement durable :

Benoit Baillet - baillet.benoit@orange.fr

Associations & Sport : Valérie Michel

valeriemichel.mairie@gmail.com

Cadre de vie : Valérie Boccassino - valerieboccassino.mairie@sfr.fr

Culture & Protocole : Mireille Bompard

bompard.mairieredessan@orange.fr

Développement économique et Travaux : Bernard Bedos

travaux.redessan@orange.fr

Enseignement, Enfance, Famille : Cyrille Gleizes

ecole.cantine@orange.fr

Festivités : Carole Richarte - carolericharte@voila.fr

Urbanisme, Communication & Concertation : Aurélien Colson

urba.redessan@orange.fr ou a.colson.mairie@gmail.com

Stéphan Bonnet, 1^{er} adjoint :

sbonnet.mairieredessan@gmail.com

Fabienne Richard, Maire : sg.redessan@orange.fr

ou 04 66 20 22 08

Directeur de la publication : M^{me} le Maire de Redessan - Rédacteur en chef : Aurélien Colson, adjoint délégué • Maquette : La Boîte, Nîmes • 1 700 exemplaires imprimés à Nîmes sur papier recyclé. Distribution assurée par les jeunes de la Commission Jeunesse.

Photos : Mairie de Redessan, Jacques Neveux et associations (merci !)

• Numéros de téléphone utiles :

Mairie : 04 66 20 22 08 - Police Municipale : 04 66 20 52 47

Gendarmerie de Marguerittes : 04 66 75 39 40

Élections : 04 66 20 84 94

Éclairage public : 04 66 75 58 00

Égouts bouchés, eau coupée : 0811 900 500

Accueil Périscolaire : 06 74 87 84 98

École primaire : 04 66 20 23 57 • École maternelle : 04 66 20 06 11

Centre social et culturel Odyssée : 04 66 20 69 17

Urgence Sécurité Gaz : GrDF au 0800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour le raccordement au gaz naturel : GrDF au 0810 224 000 (prix d'un appel local)

Pour les administrés qui ont un contrat d'électricité ou de gaz naturel GDF SUEZ

DolceVita : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.gdfsuez-dolcevita.fr

• Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi et mardi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Jeudi : de 8 h à 12 h (fermeture le jeudi après-midi)

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

La mairie est fermée les samedis et dimanches. Toutefois, **une permanence est assurée par les élus le samedi matin de 9 h à 11 h** (le nom de l'élu de permanence figure sur le panneau d'affichage extérieur. **Tél. : 06 32 84 30 87**).

Adresse de la mairie : mairieredessan@wanadoo.fr; www.redessan.fr

• Vos interlocuteurs aux services administratifs

Marylène FAUCHER : élections (04 66 20 84 94; marymairie@orange.fr)

Laurence SANTAMARIA : associations et réservations de salles (04 66 20 22 08;

associations.redessan@orange.fr)

Sylvie REMLE : urbanisme (04 66 20 84 97; urba.redessan@orange.fr)

Liliana VINAS : état civil, CCAS, carte d'identité, transports sociaux (04 66 20 84 90;

ccas.redessan@orange.fr)

Sandrine VEYSSEYRE : inscriptions cantine, accueil périscolaire, inscriptions école, carte d'identité, recensement militaire (04 66 20 84 91; ecole.cantine@orange.fr)

Yannick SAUVAGE : référent travaux - services techniques (04 66 20 84 95; travaux.redessan@orange.fr)

• Permanence police municipale en Mairie :

- du lundi au vendredi de 10 h 30 à 11 h 30 et de 15 h 30 à 16 h 30

- le samedi matin de 10 h à 12 h

• **Permanence de l'assistante sociale :** uniquement sur rendez-vous pris auprès du Centre médico-social de Marguerittes (04 66 02 80 33)

• **Conciliateur de justice :** le premier jeudi du mois sur rendez-vous à prendre au secrétariat de la mairie (04 66 20 22 08).

• **Correspondant local Midi Libre :** M. Jacques Neveux (04 66 58 22 25, jac-neveux@orange.fr). Des photos et les articles sont sur le blog *Midi Libre* Redessan tous les jours.

• Horaires de La Poste :

Lundi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h • **Mardi :** de 8 h 30 à 10 h 45

Mercredi : de 8 h 30 à 12 h • **Jeudi :** de 8 h 30 à 12 h

Vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h • **Samedi :** de 8 h 30 à 12 h

Horaires de levées du courrier : 15 h 30 lundi et vendredi ; 12 h mardi, mercredi, jeudi ; 11 h le samedi

• **Objets trouvés :** s'adresser à la Police Municipale auprès de laquelle ces objets doivent être ramenés.

• Horaires d'été de la déchetterie, du 1^{er} avril au 30 septembre :

Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h 30. Le samedi : journée continue de 8 h 30 à 17 h 30 toute l'année. Pour obtenir une carte d'accès, se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

• Ramassage des déchets ménagers :

Tri sélectif (containeur bleu ou noir couvercle jaune) **soit en vrac, soit en sacs transparents. Sinon, pas de ramassage !**

- Jeudi, tout le village sauf rue du Stade, quartier de Tavernole, quartier du Mas Barbut.

- Mardi, rue du Stade, quartier de Tavernole, quartier du Mas Barbut.

• **Ordures ménagères** (containers gris) :

Les mardi et vendredi. La collecte des jours fériés est supprimée.

éditorial

de Madame le Maire



➔ sg.redessan@orange.fr

La deuxième année de notre mandat s'achève avec toujours la même détermination et la même volonté d'améliorer votre vie quotidienne et **de faire en sorte que Redessan soit un village où l'on a envie de vivre et de rester.**

Malheureusement, l'année 2015 s'est terminée sur des atrocités sans nom, sur des violences gratuites qui ont frappé, de plein fouet, notre pays. Des actes que l'on pensait impossibles. Tout comme vous, je suis à la fois peinée, meurtrie et révoltée.

Ce Bulletin vous invite à faire le point des actions engagées à partir des priorités que nous avons exprimées dans notre programme. L'ensemble des adjoints et des délégués de l'équipe municipale vont s'attacher à vous les faire découvrir tout au long de ces pages, comme la mise en place de la zone bleue, la création du parking derrière la mairie, la toiture de l'école maternelle, la réfection de la rue du Stade et de l'avenue de la Carriérasse, etc.

Cependant, **notre engagement n'est valable et ne restera efficace que si nous pouvons travailler avec vous.** Aussi, et vous le savez, la communication et la concertation sont et seront toujours notre priorité. Pouvoir partager, échanger et

être à vos côtés lors des différentes manifestations, lors des réunions, lors des événements majeurs de notre commune, est un plaisir et une véritable bouffée d'oxygène.

Je le répète régulièrement, un Maire n'est rien sans son équipe d'élus et je les remercie tous pour leur travail, leur implication et leur loyauté. Mais je ne veux pas oublier **l'ensemble des agents municipaux** qui permettent l'action municipale et y participent amplement avec sérieux et volonté.

Concernant le Projet Urbain Multimodal, initié par Nîmes Métropole autour de la future gare LGV, la concertation pour proposer un véritable projet sur notre commune et celle de Manduel se poursuit. Nous suivons le dossier avec **toujours autant d'attention.**

Nous évoluons dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, avec une complexité croissante des dossiers et de leur besoin de financement. **Plus que jamais il est d'import-**

tance de continuer à travailler en partenariat avec l'Etat, le Conseil régional, le Conseil départemental et Nîmes Métropole. Bref, je vous avoue que nous ne cessons de chercher des subventions et que toutes les opportunités sont étudiées. En avril, nous éditerons une *Lettre d'info* spéciale sur les finances de la commune. Elle aura pour objectif d'apporter un éclairage et de présenter un véritable état des lieux.

Pour conclure, si vous souhaitez voir les plans du futur Complexe sportif, de l'avenue de la Carrièresse, de la réhabilitation de la Salle des fêtes et du Presbytère, si vous souhaitez connaître les projets d'investissements pour 2016, lire les comptes rendus des conseils municipaux, le budget de la commune, ou tout simplement rencontrer et échanger avec vos élus, venez nous rejoindre le **samedi 2 avril de 9 h à 12 h à la Salle des fêtes**. Nous vous attendons.

A bientôt !

• Fabienne RICHARD

• 1^{er} rencontre avec les élus, avril 2015



Synthèse de la concertation menée avec Nîmes Métropole sur « L'avenir de Redessan et l'agriculture à Redessan et Manduel »

Comme vous le savez notre commune fait l'objet d'importants aménagements en lien avec les travaux du CNM (OC'VIA), de la future implantation de la gare LGV, ses accès et ses parkings (SNCF Réseau) et du projet urbain multimodal (PUM) porté par Nîmes Métropole. D'ailleurs, il suffit simplement de regarder autour de nous et d'être allé visiter la tranchée sur le chantier d'Oc'Via, dimanche 6 mars

pour se rendre compte du chantier gigantesque.

Et même si nous sommes tous conscients de l'intérêt général et international, je dois vous avouer que nous ne sommes pas fâchés de voir arriver son achèvement.

Nous savons que les nuisances ont été importantes et je pense en premier lieu aux agriculteurs qui sont passés par des

phases de colère et de découragement mais également aux particuliers. Des procédures sont en cours et en voie d'être solutionnées. En tout cas nous continuerons et resterons vigilants sur les dernières actions qui doivent être mises en œuvre pour tout régulariser.

Mais revenons au Projet urbain Multimodal, les élus de la majorité et moi-même avons souhaité dès le début de



Visite de « la tranchée » dimanche 6 mars



• Y. Lachaud, F. Richard, J.-J. Granat

la démarche de concertation mise en place par M. Yvan Lachaud, Président de Nîmes Métropole, préparer notre avenir et définir un véritable projet économique et agricole sur lequel nous pourrions nous appuyer pour donner un sens à notre futur et aux nouvelles générations. Un projet qui permettrait d'une part de préserver notre richesse locale et d'autre part de favoriser les synergies entre les perspectives de développement local et les dynamiques potentielles apportées par le PUM. Cette démarche est très importante. Voici les premiers résultats.



PUM (Projet Urbain Multimodal) et le développement de Redessan

Les priorités sont les suivantes :

- La création d'un **parc à thème** autour de la romanité et de la Camargue. **L'ancrage autour d'un thème spécifique et original** est apparu comme prépondérant ainsi que sa capacité à attirer des visiteurs toute l'année.
- L'implantation dans le projet de **petits commerces, d'artisanat, d'établissements hôteliers, de PME** dans l'axe de la promotion des **produits agricoles locaux**.
- Le fait de **privilégier l'emploi local** des Redessanais dans le projet.
- L'installation d'organismes de **recherche et de formation** autour de la viticulture et de l'arboriculture.
- Les modalités **d'accès à la gare** : direct, via des modes doux.
- Un consensus autour de la nécessité **d'adapter les voies publiques** est apparu :
 - Des précautions à avoir pour **éviter que les commerces locaux (centre village) soient délaissés** au profit des implantations économiques du PUM
 - Eviter que les activités de ce nouveau pôle conduisent à une **désertification du village de Redessan**

PUM et l'agriculture

L'ensemble des agriculteurs de Redessan et Manduel ont été invités à participer à ces différentes réunions. Trois ateliers ont eu lieu à ce jour.

La démarche de concertation sur le volet agricole s'est engagée avec :

- un état des lieux de l'agriculture sur le secteur du projet PUM
- un extrait du résultat des enquêtes auprès des agriculteurs du territoire
- un travail collectif ayant pour but de définir des orientations pour l'avenir de l'agriculture sur Redessan et Manduel

Les orientations proposées ci-dessous représentent une synthèse du travail en atelier sur les chances à saisir, les défis à relever, les zones de danger à éviter et les zones de conflits à négocier :

- Créer des **zones spécifiques aux cultures** et définir des modalités d'exploitation adaptées aux activités environnantes (urbain, économique, avec Nîmes Métropole : créer des zones tampons pour éviter les nuisances, permettre d'assurer l'obligatoire entretien des cultures.)
- **Maîtriser le foncier** : définir des modes de gestion foncière et des types d'activités souples et adaptés aux mutations de la zone, mettre à disposition des terres pour une longue durée tout en restructurant les espaces, réinvestir des zones

agricoles non concernées par le PUM, remaniement (échanges terrains)

- **Valoriser les productions agricoles** pour la vente directe sur le PUM.
- **Conforter et préserver les filières existantes** : viticulture, maraîchage, grandes cultures, oléicultures, élevages
- **Développer de nouvelles activités agricoles** : céréales anciennes, grenades, chardons...
- **Donner « à voir »** l'agriculture : permettre depuis la gare de voir les activités agricoles.

Les suites qui seront données

- Dernier atelier sur l'agriculture du 18 mars : travailler sur des plans afin d'établir une véritable cartographie des activités agricoles et lien avec les éléments produits lors des ateliers sur « L'avenir de Redessan. »
- Partage avec les participants des ateliers sur « L'avenir de la commune » des résultats de la concertation sur l'agriculture.
- Transmission du projet communal global au Président de Nîmes Métropole, M. Yvan Lachaud.

• Fabienne RICHARD



enseignement, enfance, jeunesse

Cyrille Gleizes ✉ ecole.cantine@orange.fr

Cette deuxième année de mandat a vu de belles réalisations se terminer et des nouveautés apparaître. Les membres de la commission et moi-même souhaitons continuer notre travail dans cette dynamique en restant à l'écoute des enfants, parents et enseignants.

Mot d'enfant

Un jour, lors d'une visite de Fabienne Richard aux écoles, un petit garçon dit à son copain : « Mais tu ne la connais pas ? C'est la maman du village... »

De façon générale

Sur les 445 enfants scolarisés sur la commune, 118 en moyenne fréquentent l'accueil tous les jours et 220 la cantine.

L'aménagement de l'accueil périscolaire dans les locaux de l'ancienne cantine est un vrai succès. Ouvert après les vacances de Pâques 2015, il est apprécié des parents et surtout des enfants qui aiment à se retrouver dans un endroit refait à neuf et plus grand. Les deux espaces dédiés aux enfants de Maternelle et de l'Élémentaire ont été aménagés selon leur niveau d'activité. Les enfants peuvent aussi faire leurs devoirs s'ils le souhaitent : un endroit plus calme leur est proposé après 17h15.

Depuis le début de l'année, nous accueillons une dame retraitée, Danielle, qui anime tous les lundis un atelier de contes ou de réalisations manuelles. Les enfants l'adorent. Si, vous aussi, vous souhaitez venir passer un peu de temps avec eux, n'hésitez pas à me contacter (à la mairie : 04 66 20 22 08, demandez Sandrine). C'est avec un grand plaisir que je vous rencontrerai pour discuter de tout ce qui peut être envisagé.

L'équipe d'animateurs a changé de responsable début décembre. Liliana occupe maintenant



• Visite de l'accueil périscolaire...



• ... et de la cantine

un poste administratif et c'est Judith qui prend le relais.

Des travaux

Au cours de l'année dernière, nous avons pris note des nombreuses infiltrations du toit de la maternelle. Afin de sécuriser au plus vite les locaux, nous avons programmé des travaux d'étanchéité en urgence. Nous avons fait le choix de les prévoir pendant les vacances de Noël et d'hiver en deux phases afin qu'élèves, enseignants et parents ne soient pas inquiétés par le chantier. Un dôme de lumière a aussi été changé en février.

En élémentaire, une salle des maîtres a été créée, une salle « dojo », un local de rangement pour le matériel sportif, la fenêtre de la salle polyvalente a été changée et les murs repeints.

Des rencontres

Durant l'année, plusieurs réunions nous permettent d'aborder divers thèmes en rapport avec la vie à l'école :

- la commission des menus se réunit avant chaque vacances ;

- les réunions préparatoires aux conseils de classe entre les parents-

élus et la mairie ont été remises en place ;

- le comité de suivi de la réforme des rythmes scolaires se tient tous les trimestres.

Enfin, avec l'aide de la crèche et des assistantes maternelles, **nous rencontrons les parents des futures Petites sections** pour leur expliquer le fonctionnement de l'accueil, de la cantine et des TAP. Une visite des locaux leur permet de connaître les lieux que va fréquenter leur enfant.

Commission « jeunesse »

Le questionnaire diffusé via Facebook a donné des tendances quant aux souhaits des jeunes de la commune. Les membres de la Commission, en plus de travailler sur le projet du skatepark, réfléchissent à une nouvelle manifestation prochainement : **réservez votre soirée du 21 mai !**

Rappel : Si vous avez entre 15 et 22 ans et que vous souhaitez vous joindre à eux, contactez-nous à : **lesjeunes-redessan@orange.fr**, à la mairie (demandez Sandrine) ou



Lesjeunes Redessan



• Judith, responsable de l'accueil

• Cyrille GLEIZES



culture, festivités et traditions

Mireille Bompard ➔ bompard.mairiedessan@orange.fr - Carole Richarte ➔ carolericharte@voila.fr

L'année 2015 a été riche en animations pour la commission. Si les animations traditionnelles ont été reconduites (Exposition artistique, Journée du livre, Fête votive avec la journée des enfants, thé dansant, partenariat avec Nîmes Métropole pour les spectacles musicaux et équestre), il faut noter des nouveautés avec la projection d'un film sur « Redessan dans le temps », un loto et la messe provençale pendant la fête votive. Un film sur la fête votive a été réalisé. Sa projection a eu lieu en octobre; le DVD est disponible, sur commande, à la mairie.

En complément de la sonorisation déjà en place, deux haut-parleurs ont été ajoutés sur la façade de la mairie. Avec un renforcement de l'amplificateur, le dispositif est maintenant bien adapté et permet une parfaite audition sur tout le circuit.

La commission s'efforce d'offrir aux Redessanais(es) des animations diverses et variées, s'adressant à tous les publics.

La 8^e exposition artistique a été de haut niveau : des peintres, photographes, sculpteur et calligraphe ont été présents toute la journée et présenté des œuvres de qualité. Danielle Annechiarico, Hélène Robin, Jean-Louis Flork et Laurent Maameri ont réalisé une toile en direct, ce qui est toujours très apprécié par le public. Le concours de la plus belle photo de la fête a permis à Stéphanie Boissin de remporter le « prix du public » et le « prix du jury ». Toutes nos félicitations ! Nous remercions également Michel Autran, Patricia Casadebaig,

Gaël Junker, Bénédicte Ledoyen, Jean-Luc Michel, Perrine Nicolas et Klaus Orth pour leur participation. Les huit concurrents ont contribué à la réalisation des 150 photos de la fête que les visiteurs ont pu admirer.



• La gagnante Stéphanie et Fabienne Richard



Le loto pendant la fête votive

Prochaines manifestations

Les 8^{es} Journées du Livre débuteront le 29 avril par un concert en partenariat avec Nîmes Métropole dans le cadre des « Vendredis de l'Agglo ». Cécile Veyrat interprètera « **Rappelle-toi Barbara** ». Les billets seront distribués à l'entrée de la salle le soir même à partir de 19 h 45. Un espace « petite restauration » destiné au public se tiendra en partenariat avec l'association Rakan Musique. On y trouvera des produits de qualité bio ou circuit court à petits prix. Samedi 30 avril, la traditionnelle dictée aura lieu à 10 h, à la Salle des fêtes; elle sera assortie d'un quizz littéraire (un pour les enfants, un pour les adultes). Le dimanche 1^{er} mai, 40 auteurs seront mis à l'honneur dans la Salle des fêtes. L'après-midi, sous le chapiteau, se tiendra le café littéraire, ainsi que la lecture de poésies par les enfants.

Manifestations du 14-Juillet : mercredi 13 juillet, soirée festive au Parc de la Fontaine avec retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal. Jeudi 14, le Tour de France (étape Montpellier/Mont-Ventoux) arrivera par Bouillargues et traversera Manduel. Il passera devant Casino et prendra la direction de Beaucaire. La caravane arrivera à 12 h 03 et le peloton à 14 h 03. En conséquence, la journée champêtre se déroulera dans le bassin de rétention des Combes, l'accès se faisant par le lotissement. Le programme complet sera communiqué dans le prochain *Bulletin*.

• Mireille BOMPARD et Carole RICHARTE

En partenariat avec M. Geuljans de Manduel, et avec avis favorable de la bibliothèque, **une mini-bibliothèque** se trouve dans le hall de Casino et une autre à l'accueil d'Odysée. Le principe consiste à mettre gracieusement des livres à la disposition des habitants en leur demandant seulement de les remettre à leur tour en circulation après lecture. Il suffit pour cela de les rapporter à l'un des lieux d'emprunt.

Renseignements : partagelivresmanduel@free.fr.

Les professionnels de santé, intéressés par la démarche, peuvent se manifester à la mairie. Nous ferons suivre à M. Geuljans.

Redessan compte depuis le 24 février une centenaire

Marie-Gabrielle Roux a vu le jour le 24 février 1916 à La Voulte (Lozère). Elle travaille dans le salon de coiffure familial jusqu'en 1941 où elle épouse Franck Barbut, professeur puis principal de collège à Pont-Saint-Esprit. La naissance d'une fille est venue parfaire cette union. Retraité, le couple s'installe en 2002 à Redessan auprès de sa fille Anny et son époux Guy Martin. Entourée de toutes les attentions de ses proches et recevant de nombreuses visites, Marie-Gabrielle reste attentive à la vie extérieure et suit régulièrement les actualités.



Mise à l'honneur, chez elle, en présence de sa fille et son gendre, elle a reçu le 24 février 2016 la visite de Fabienne Richard accompagnée par Mireille Bompard et Paulette Baéza représentant le CCAS. C'est avec émotion que M^{me} le Maire lui a remis la médaille de la ville et une composition florale. Ce moment émouvant s'est prolongé autour d'une coupe de champagne très appréciée par Marie-Gabrielle qui, à la question : « *qu'est-ce que cela fait d'avoir cent ans ?* », a répondu : « *c'est passé en un éclair* ».



sécurité & tranquillité publique

Stéphane Bonnet • sbonnet.mairieredessan@gmail.com

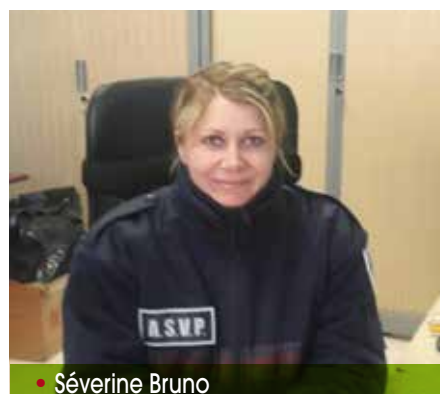
L'année 2015 vient de s'écouler inexorablement. Elle nous a parfois laissé un sentiment d'impuissance face aux drames qui se sont déroulés mais plus que jamais elle nous a fait prendre conscience que nous sommes les seuls acteurs de ce monde. C'est en tous les cas ce sentiment que je vous encourage à retenir tout au moins pour la vie de notre commune.

Ainsi, je souhaite mettre l'accent sur plusieurs points qui ont marqué la vie de Redessan en 2015 et notamment le retour d'expérience très positif que nous avons connu lors de la fête votive et sur l'action de l'association « Nez Rouge » en particulier. La présence de ce stand de prévention fait suite à notre implication dans la lutte contre les conduites addictives suivie par les communes signataires de la charte en collaboration avec le CODES du Gard. A ce titre, **l'acquisition d'une licence IV destinée tout particulièrement aux associations** de Redessan s'inscrit parfaitement dans ce dispositif.

Toujours dans le cadre de cette démarche citoyenne nous sommes satisfaits de compter à ce jour pas moins de **neuf référents adhérents au dispositif de « participation citoyenne »** répartis sur les trois-quarts du village. Le

secteur Nord-Ouest n'est pas encore couvert. Je compte donc sur vos candidatures en mairie qui viendront étoffer ce dispositif sur l'ensemble de la commune.

Nous avons souhaité également être en mesure de **réagir de manière concertée et efficace en cas de confrontation à des situations particulières**. Notre commune n'étant pas suffisamment



• Séverine Bruno

importante pour développer un Plan de Sauvegarde Communale, nous avons mis en place un registre de procédures faisant référence au sein d'une cellule de crise diligentée par M^{me} le Maire.

Toujours dans le domaine de la sécurité, vous avez pu constater la présence d'un **nouvel Agent de Surveillance des Voies Publiques**.

Il s'agit de Séverine Bruno qui remplace depuis septembre dernier Orlane Nouet, partie rejoindre les rangs de la police municipale de Nîmes.

Nous avons également vu partir Bernard Dumas et Christine Garcia qui ont tous deux pris une retraite bien méritée.

• Stéphane BONNET



sports & vie associative

Valérie Michel ✉ valeriemichel.mairie@gmail.com

Les membres de la commission se réunissent régulièrement pour faire le point sur la vie associative et les demandes en cours. Ces dernières vont de la demande de balayette à la mise en place de manifestations ou encore des demandes de matériel ou de réorganisation. Les membres sont très présents et très impliqués à chaque réunion. Il est d'ailleurs programmé courant mars, comme l'année dernière, une visite sur site de chaque association afin d'échanger avec elles en plus des entretiens individuels demandés par certaines.

En 2015, de nombreuses actions et concertations ont été menées par les membres de la commission. Nous pouvons citer :

- Création d'un document unique regroupant les demandes de subventions de fonctionnement et les données administratives de chaque association.
- La salle Pagnol (1^{er} étage de la maison près des écoles) a été mise à disposition des associations pour les réunions jusqu'à 15 personnes. Un bureau est mis à disposition du HBIRMG.
- Prise en charge par les services techniques du traçage du terrain d'honneur du Complexe sportif.
- Mise à l'honneur de deux associations par *Bulletin municipal* en partenariat avec la commission Communication & Concertation.
- Organisation du 2^e Forum des associations en extérieur, avec démonstrations.
- Modification des conditions d'utilisation de la Salle de la Fontaine pour favoriser les actions associatives sur cet espace dans le respect des riverains.
- En octobre, soirée concertation et convivialité avec toutes les associations pour la mise en place des manifestations annuelles. Cela permet un temps de dialogue et d'échanges entre membres associatifs et élus. Cette année, une démonstration du défibrillateur a été présentée. En juin, deux réunions ont lieu pour les plannings hebdomadaires des salles municipales.
- Aménagement de rangements dans les locaux techniques de la Halle aux sports, dans la Salle de la Fontaine et



• Réunion afin de définir le planning des manifestations associatives

à la Salle du Parc afin de faciliter les stockages et rangement du matériel associatif.

- Relevé des températures et études de faisabilité pour un maintien en température de 15-16° à la Halle aux sports (projet soumis au budget mais non prioritaire en 2016).
- Mise en place avec la commission des Festivités de la parade des associations pendant la Fête votive. Nous remercions à nouveau toutes les associations qui ont joué le jeu.

Nouvelles associations en 2015 :

« Sundari Yoga » propose des cours depuis mai 2015 et rencontre un vif succès. « Geralda » propose une découverte de la culture méditerranéenne et hispanique. « Portes ouvertes, initiation à la langue arabe », accessible à toutes et tous, créée en fin d'année, vient de recevoir l'accord de la préfecture. Ces associations rejoignent une vie associative redessanaise riche et diversifiée.

Concernant la réfection du presbytère et la construction du nouveau complexe sportif, un travail important est fait depuis plusieurs mois avec la commission Travaux et en concertation avec les associations concernées, en présence de M^{me} le Maire. Ces deux projets répondront à des besoins avérés en tenant compte du budget de la commune. Les travaux du presbytère sont en cours. Le complexe sportif se fera en deux temps : salle multisports au Marché aux Cerises dès cette année, puis création d'un pôle sportif avec terrains de tennis, boulodrome, locaux et parcours de santé, près du complexe sportif actuel.

Le 2 avril, vous pourrez nous retrouver sur le stand de la commission lors du forum municipal et venir vous informer sur le sport et la vie associative très dense de notre commune.

• Valérie MICHEL



urbanisme

Aurélien Colson ☎ urba.redessan@orange.fr
ou a.colson.mairie@gmail.com
04 66 20 84 97

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

La loi SRU fait obligation aux communes de plus de 3500 habitants d'avoir 20 % de logements sociaux. Pour mémoire, environ 75 % des ménages du Gard sont éligibles à un logement social. Au 1^{er} janvier 2016, Redessan comptait 1517 résidences principales – d'où une obligation d'avoir 303 logements sociaux. Début 2016, la commune n'en comptait que 73 – soit un déficit de 230. Le PLH, fixé par la préfecture, prévoit un objectif de 43 logements sur 2014-2016. 22 ont été réalisés, auquel s'ajoute un surplus de 14 logements sur la précédente période triennale, soit un total de 36. L'objectif n'est donc pas encore atteint; surtout, il nous faut d'ores et déjà prévoir les prochains projets pour la période 2017-2019.

Si le préfet estime que nos efforts sont insuffisants, il peut multiplier la pénalité actuelle (24 500 € par an), voire reprendre la maîtrise de notre foncier. La préfecture pourrait alors nous imposer ce qu'elle veut. **Nous veillons à ce que cela n'arrive pas** à travers plusieurs démarches volontaristes :

- vote d'une délibération du conseil municipal fixant une proportion d'un tiers de logement social pour tout projet de 3 logements et plus;
- modification et révision du plan local d'urbanisme afin de pouvoir combler les « dents creuses » à l'intérieur du périmètre actuel du village – **sans étendre l'urbanisation au détriment des terres agricoles**;
- partenariat avec l'Établissement public foncier Languedoc-Roussillon (EPFLR) afin d'examiner les projets possibles sur différentes parcelles avec les propriétaires concernés et les bailleurs sociaux. Afin de ne pas concentrer à l'excès le logement social, la mixité des types d'habitats sera favorisée, y compris en faveur de logements pour des personnes âgées;
- rencontre de M^{me} le Maire avec M. le Préfet afin de faire le point sur la situation de la commune et défendre nos intérêts.

En outre, des avantages fiscaux existent pour encourager les propriétaires privés à mettre en location des logements comptabilisés par la loi SRU, grâce à des conventionnements de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH). Les propriétaires qui s'engagent à louer un bien, pendant une durée de six ans, à des locataires ayant des revenus inférieurs à un plafond règlementaire bénéficient d'avantages fiscaux pendant la durée du conventionnement (déduction spécifique de 60 % sur les revenus fonciers). Les propriétaires intéressés peuvent consulter le site de l'ANAH (www.anah.fr) ou venir se renseigner en mairie auprès du service Urbanisme.



Opération « Masquons les querons ! »

À quoi voulons-nous que ressemble notre village ? Querons ou cairons, parpaings ou agglomérés... quel que soit le mot utilisé, Redessan compte de trop nombreux murs qui ne sont pas encore enduits. C'est illégal, au regard des règles d'urbanisme en vigueur. Surtout, cela donne une piètre image de notre village, alors que celui-ci pourrait mettre en valeur son architecture traditionnelle.



C'est pourquoi les propriétaires concernés sont invités à contribuer à donner meilleure figure à notre village (et à se mettre en conformité avec la loi...). **À chacun de faire sa part, c'est dans l'intérêt de tous !** La liste des professionnels qui peuvent réaliser ces travaux et vous soumettre un devis, est consultable en mairie.

Par ailleurs, une réflexion est en cours pour voir comment **aider les propriétaires à rénover les façades en pierre** dans le cœur du village.

Quelle démarche pour vos travaux ?

Le service Urbanisme est disponible pour vous aider à remplir les bons documents, afin que vos travaux soient en conformité avec le droit. Tous ceux qui le souhaitent sont reçus en rendez-vous par l'adjoint à l'urbanisme.

- **Une déclaration préalable** suffit pour la réalisation des travaux d'une surface comprise entre 5 et 20 m² : abri de jardin, piscine (y compris hors-sol si la surface est supérieure à 10 m²), abri de piscine, ravalement de façade (y compris peinture), réfection de la toiture, modification de fenêtre ou de porte, pose de panneaux photovoltaïques, abri ou garage voiture, auvent, clôture (construction et surélévation), extension de l'habitation existante (jusqu'à 40 m²).
- **Un permis de construire** est nécessaire pour la réalisation des travaux d'une surface supérieure à 20 m² : habitation nouvelle, extension de l'habitation existante supérieure à 40 m², garage, transformation d'un garage en pièce habitable, etc.

Si la réalisation des travaux nécessite le stationnement de camions, la pose d'un échafaudage ou le dépôt de matériel (sacs de ciment, tas de sable, etc.) sur le domaine public (trottoir, chaussée), il est obligatoire que l'entreprise dépose en mairie une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux, 10 jours avant le début du chantier, afin que la commune puisse délivrer un arrêté de permis de stationnement et de réglementation de la circulation. Cette démarche est aussi à suivre en cas de **déménagement avec stationnement** du véhicule sur la voie publique.

• Aurélien COLSON

Labellisation du réservoir « Gillet » de Redessan

En 1959, sur décision de Philippe Lamour, la Compagnie nationale d'aménagement du Bas-Rhône lança un concours national pour la construction de quatre châteaux d'eau destinés à l'irrigation des terres le long du canal des Costières : à Saint-Gilles, Bouillargues, Redessan et Jonquières-Saint-Vincent. Le concours d'architecte fut remporté par Guillaume Gillet (1912-1987), Premier Grand Prix de Rome en 1946 et futur président de l'Académie des Beaux-Arts. En accord avec les municipalités concernées, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a décidé de labelliser « Patrimoine du XX^e siècle » ces quatre réservoirs construits en 1960, attestant ainsi de leur valeur particulière. Une cérémonie sera prochainement organisée.

Information légale sur les risques majeurs

La loi du 22 juillet 1987 a instauré le droit des citoyens à une information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis sur tout ou partie du territoire, ainsi que sur les mesures de sauvegarde qui les concernent. Cela concerne notamment le plan de prévention du risque d'inondation (PPRI). En outre, le préfet du Gard a réalisé un dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM) qui permet d'identifier ces risques et de porter à la connaissance de chacun les risques auxquels sa commune est susceptible d'être soumise. Les Redessanais(es) peuvent consulter ce document auprès de la préfecture ou de la mairie, où se trouve notamment la carte à jour de l'exposition aux aléas d'inondation par débordement de cours d'eau ou par ruissellement.

communication & concertation

Aurélien Colson ☎ a.colson.mairie@gmail.com



Suivez les infos à Redessan en vous abonnant au compte twitter de la municipalité (déjà plus de 250 abonnés) ! @Redessan_mairie

Mieux vous informer :

- Pour découvrir les projets en cours et dialoguer avec vos élu(e)s, **rendez-vous au 2^e Forum municipal** le samedi 2 avril (9 h à 12 h) à la Salle des Fêtes.
- **Le site Internet** de la commune est en train d'être refait à neuf. www.redessan.fr
- **Un panneau lumineux d'information** a été placé près de la Salle des Fêtes. Son emplacement définitif sera réajusté une fois achevé l'aménage-

ment de la place Jean-Moulin devant la Salle des Fêtes.

- **Un panneau d'information** supplémentaire a été placé près des Ecoles. Il est ouvert aux associations.
- Le **plan de la commune** et le **livret d'accueil** seront bientôt mis à jour.
- Depuis l'an dernier, trois *Bulletins municipaux* et une *Lettre d'info* ont été diffusés.

• Pour la commission,
Aurélien COLSON

Flash Infos – Pour vous informer en temps réel et à coût zéro, une liste de diffusion électronique a été constituée. Recevez par emails des informations municipales, associatives et pratiques.

Plus de 300 foyers Redessanais en bénéficient déjà : **inscrivez-vous** auprès de a.colson.mairie@gmail.com



CCAS

Commune de Redessan

Céline Vigo 📧 celinevigo.mairie@gmail.com



• Balade partagée

Le Centre communal d'action sociale est particulièrement actif :

- Grâce à la convention signée avec l'Ordre de Malte pour l'**aide alimentaire**, le CCAS soutient de nombreuses familles redessanaises tout au long de l'année.
- Grâce au partenariat avec Présence 30, 27 personnes bénéficient de la **téléassistance**, 12 salariés en CDI sont embauchés sur la commune pour 59 bénéficiaires.
- **Les passeports été** seront en vente en mairie courant juin : ils permettent aux jeunes de 13 à 23 ans d'accéder à des activités diverses et au transport tout au long de l'été.
- **Opération brioches** : comme chaque année, les bénévoles du CCAS ont vendu durant la première semaine d'octobre des brioches au profit de l'ADAPEI 30 (Association Départementale de Parents de Personnes Handicapées Mentales et leurs Amis).
- **La bourse au permis de conduire** permet d'aider des personnes à passer leur

permis ; en contrepartie d'une activité bénévole d'intérêt collectif, le CCAS verse

une bourse à l'autoécole. Les dossiers de candidature sont à retirer en mairie.

- **Logements sociaux** : nous rappelons qu'il est très important de renouveler la demande de logement social chaque année, auprès du bailleur Habitat du Gard ou un Toit pour Tous.

Le CCAS, c'est aussi des manifestations pour rompre l'isolement et favoriser l'intégration de chacun :

- **Balade partagée** : petite promenade ouverte à tous, personnes en situation de handicap et personnes valides, se terminant par un repas partagé ; devant son succès rencontré l'année passée nous avons décidé de la reconduire au printemps prochain.



- **La 8^e édition de la Bourse aux plantes** (échange de plants, boutures, graines, conseils...) et son festival d'épouvantails ouvert, cette année, à tous les habitants, auront lieu le 16 avril. Les Redessanais(es) qui le souhaitent peuvent fabriquer un épouvantail et le déposer en mairie. Inscriptions et renseignements dès aujourd'hui en mairie ou au 04 66 20 22 08.
- **Semaine Bleue** : elle se déroulera début octobre. Le programme complet est en cours de réalisation afin de vous proposer différentes animations.
- **Noël** : le repas des aînés aura lieu le samedi 26 novembre. Il est offert aux personnes âgées de plus de 67 ans et aux personnes porteuses d'un handicap sans condition d'âge. Un bon d'achat chez les commerçants du village sera offert aux personnes de plus de 75 ans ne désirant pas participer au repas. Un loto sera offert et organisé à la maison de retraite.

• Céline VIGO,
conseillère municipale déléguée au CCAS



cadre de vie

Valérie Boccassino 📧 valerieboccassino.mairie@sfr.fr



La commission Cadre de Vie est discrète mais elle fait son petit bout de chemin. Elle contribue à l'installation dans le village de mobilier urbain. Fin 2015, elle a organisé le 2^e concours des maisons illuminées. Elle va travailler désormais sur celui des jardins fleuris, même si celui de l'année dernière n'a pas rencontré le succès escompté.

La commission a aussi proposé une conférence début novembre intitulée « Goutte d'eau, raconte nous ton voyage », histoire relatant le parcours de l'eau depuis les Cévennes jusqu'à la plaine. D'autres animations culturelles basées sur le thème de la nature sont à l'étude.

Pour finir, la commission s'occupe aussi de l'aménagement des bassins de rétention. Celui de l'avenue de la Poste a vu la plantation de cinq saules pleureurs ainsi qu'une forêt de fleurs géantes fabriquées par les élèves de l'école primaire. Nous comptons poursuivre cette mission dans un autre bassin mais sur un sujet différent.

Les membres de la commission s'investissent énormément pour le bien-être des Redessanais(es) et mettent tout leur savoir-faire au profit du village.

• Valérie BOCCASSINO



agriculture, développement durable & espaces verts

Benoit Baillet 📧 baillet.benoit@orange.fr

La mission d'un adjoint délégué à l'agriculture est avant tout de défendre les intérêts des agriculteurs et de protéger l'espace agricole. De par sa proximité avec la ville de Nîmes, Redessan subit une pression immobilière forte et continue. Qui dit urbanisation dit perte de terre cultivable. Avec l'arrivée de la gare TGV et du futur pôle urbain multimodal, **notre responsabilité est de protéger notre terroir AOP Costières de Nîmes**, ce terroir extraordinaire qui permet la culture de la vigne, d'arbres fruitiers, du maraichage et de l'olivier dans des conditions idéales. La typologie de notre sol va aussi nous permettre de subir le réchauffement climatique dans les meilleures conditions possibles.



• Un terroir exceptionnel

Alors, oui, **l'agriculture a toute sa place aujourd'hui et demain à Redessan**. Pour preuve de ce dynamisme, la cave coopérative Le Cellier du Bondavin a cette année produit 36 000 hectolitres de vins, volume jamais atteint depuis plus de 15 ans. Les vigneronnes ne cessent de planter de nouvelles vignes, de renouveler leurs encépagements, et aussi de se diversifier dans d'autres cultures adaptées à notre terroir : oliviers, pêchers, abricotiers, kiwis, etc. Pour toutes ces raisons, la future zone autour de la gare LGV doit intégrer cette activité agricole en épargnant les meilleures terres AOP de l'urbanisation, en facilitant le déplacement des engins agricoles, sans hypothéquer l'avenir de la Cave – cette structure faisant vivre une quarantaine de famille.

Afin de permettre aux agriculteurs de travailler dans les meilleures conditions, mais aussi aux promeneurs et joggeurs de profiter de notre campagne, la municipalité continue de **rénover les chemins ruraux et d'assurer l'entretien des fossés communaux** avec l'aide du Syndicat des Hautes terres du Vistre, et à faire respecter le Plan Local d'Urbanisme en zone agricole. À ce sujet, pour toute installation de clôtures dans le respect des règles d'urbanisme, une déclaration préalable doit être déposée en mairie.



• Des chemins appréciés des promeneurs

Espaces verts

Depuis le début du mandat, la municipalité a engagé une **réhabilitation progressive des espaces verts de la commune**. En concertation avec les riverains, nous avons réhabilité le jardin du Lotissement des Vignelières et sa jonction avec le chemin du Bondavin. Lauriers rose, micocoulier, prunus, prairie ont été plantés. Des saules pleureurs ont pris place dans le bassin de rétention de l'avenue de la Poste. Et de nouveaux arbres vont être plantés rue du Stade. En 2016, une nouvelle consultation va être lancée pour recueillir les idées pour l'aménagement des espaces verts de la route de Meynes et de l'avenue de la Carriérasse : **une bonne quinzaine d'arbres vont y être plantés**, en particulier à côté du château d'eau.

• Benoit BAILLET



• Les Vignelières





développement économique & travaux

Bernard Bedos travaux.redessan@orange.fr

Commission du développement économique

Zone bleue - Depuis le 1^{er} août 2015, nous avons mis en place une zone bleue. Ce plan de stationnement semble donner satisfaction au plus grand nombre. En effet, durant les plages réglementées, il est plus facile de se garer dans le centre du village. Les commerces, la mairie, la Poste, les médecins et professions libérales sont plus accessibles. Quelques modifications nécessaires seront apportées au dispositif et la réunion de concertation prévue en janvier est repoussée en mai prochain. Les travaux avenue de la Carriérasse seront terminés ; la mise en place du sens unique rue du 8-Mai nous amènera quelques réflexions supplémentaires. Nous vous rappelons la réglementation de la zone bleue :

- Obligation d'avoir un disque de stationnement (disponible gratuitement en mairie)
- Durée du stationnement limitée à 1 heure
- Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le samedi de 8 h à 12 h sauf les dimanches et jours fériés.

Marché de Noël

Nous tenons à remercier les organisateurs de cette journée, la société AK events & Cie représentée



• Marché de Noël, 13 décembre 2015

par M. Azzémani. 32 exposants ont participé au marché dont la majorité de produits alimentaires. L'emplacement des commerçants à ciel ouvert a permis une plus grande convivialité.

Carte de vœux : plus de 150 enfants ont adhéré à cet atelier. Le choix de l'emplacement recueille l'unanimité. La parade avec l'arrivée du Père Noël et des dromadaires, malgré le temps capricieux, amena une importante affluence.

Commission travaux

Chemin du Stade – En prolongement de la rénovation du Chemin du Stade, le



• Chemin du stade

trottoir depuis le rond-point de la Fontaine jusqu'au carrefour de la route de Saint-Gervasy a été refait et sécurisé. L'ensemble de la réfection (chemin et trottoir) représente un investissement de 250 000 €.

Avenue de la Carriérasse – Les travaux sont en cours. Le planning est respecté. Chaque jeudi matin se tient une réunion de chantier. Lorsque c'est possible, quelques aménagements sont apportés



• La Carriérasse

à la demande des riverains (montant total des travaux : 619 158 € TTC).

Etanchéité de la maternelle – La toiture de l'école maternelle a laissé apparaître quelques fuites. Nous avons dû programmer la rénovation de deux toitures terrasse et de deux toitures en plaques de fibrociment. Les travaux ont débuté pendant les vacances scolaires de décembre pour les toits terrasse et sont en cours de finition (pendant les vacances de février) pour le reste. Nous avons pu, ainsi, laisser à l'entreprise un chantier vide de tout occupant pour travailler en sécurité (montant des travaux : 42 817 € HT).

Démolition du hangar derrière la mairie – Ce projet est achevé, créant



• Parking derrière la mairie

plusieurs places de parking supplémentaires. Les utilisateurs de la Salle des fêtes peuvent approvisionner leur matériel par le portail qui communique. Les traiteurs sont invités à utiliser ce parking.

• Bernard BEDOS



• La Carriérasse



éclairage public

Gérard Hanouille ☎ 04 66 20 22 08

Le marché étant arrivé à terme, un nouvel appel d'offres a été lancé. Le candidat retenu par la Commission d'appels d'offres est BOUYGUES ENERGIES SERVICES. Ce marché d'une durée de six ans comprend non seulement la maintenance de tout l'éclairage public, mais surtout le passage en LED de la partie vétuste du réseau. La pose



• Nouvel éclairage du parvis de l'église

de ce matériel, conforme aux nouvelles directives européennes, va permettre à la commune de faire des économies d'énergie (40 % environ).

Pour information – En accord et avec la participation financière du Syndicat mixte d'électrification du Gard et d'ERDF, un enfouissement de réseau a été possible pour la traversée du rond-point de la Salle de la Fontaine et le début de la rue du Stade.

• Gérard HANOUILLE

suivi des travaux de la LGV

Les Redessanais(es) subissant des nuisances liées aux travaux sont invités à contacter la mairie (a.colson.mairie@gmail.com).



nouvelle activité à Redessan

Fée Toi Belle, esthétique et ongles
9, impasse Colette

06 80 47 77 16

www.feetoibelle30.wix.com:fee-toi-belle

Tribune des élus d'opposition *Redessan* au cœur

Aucun texte ne nous est parvenu des six élus de l'opposition.

Manifestations à venir

• En mars

Du 25 au 28 : Exposition « discrimination », Odyssee

Merc. 30 : Odyssee : chasse aux œufs -
Parc de l'Eau

• En avril

Sam. 2 : Forum municipal, Salle des Fêtes

Sam. 2 : Foot Vétérans : soirée dansante

Dim. 3 : Badminton : Tournoi
Halle aux sports

Dim. 3 : Echecs : compétition - Salle du parc

Vend. 8 : Agglo : soirée « *Rappelle-toi Barbara* »

Sam. 9 : Comité des fêtes : soirée

Sam. 9 : Jeunesse Redessanaise : Fête des enfants - Salle du parc et Parc de la Fontaine

Sam. 9 : Handball : tournoi nocturne
Halle aux sports

Sam. 9 : FNACA : déjeuner paëlla

Dim. 10 : Chorale : journée chantante
Salle des fêtes

Sam. 16 : CCAS : Bourse aux plantes
Salle des fêtes - matin

Dim. 17 : Jeunesse redessanaise : Marché artisanal - Salle des fêtes

Jeudi 21 : Amis réunis : anniversaire 40 ans du club

Sam. 23 : Ballon rouge Théâtre : Spectacle ou répétition

Dim. 24 : Taï jitsu : championnat - Dojo

Sam. 30 : 8^e Journée du livre

Sam. 30 : Club Taurin : course de ligue - Arènes

• En mai

Dim. 1^{er} : Mairie : journée du livre

Merc. 4 : Odyssee : soirée moules frites - Odyssee sauf si pluie salle des fêtes

Jeudi 5 : Club taurin : course avenir - Arènes

Du 5 au 8 : Echec : championnat- Salle du parc et fontaine

Sam. 7 : Comité de jumelage : Concours paëlla - midi

Dim. 8 : Jeunesse Redessanaise : vide grenier
Marché aux cerises

Sam. 14 : Sep aide Gard : Soirée animée

Vend. 20 : Chorale : Concert de fin d'année

Sam. 21 : Commission jeunesse -
Fluo color night
Marché aux cerises

Dim. 22 : Taï jitsu : championnat - Dojo

Dim. 22 : Mairie - Foire économique et commerciale,
Avenue de la République

Jeudi 26 : Amis réunis : Repas fête des mères

Vend. 27 : Odyssee : Fête de fin d'année
Salle des fêtes

Sam. 28 : Ballon rouge : spectacle enfants

Dim. 29 : Ballon rouge : spectacle enfants

• En juin

Sam. 4 : Badminton : tournoi + repas
Halle aux sports

Sam. 4 : Comité des fêtes : soirée intervillage aux arènes : Meynes, Jonquières, Redessan

Dim. 5 : Odyssee : Ferrade manade Martini

Dim. 5 : Sep aide Gard : vide grenier
Complexe sportif

Vend. 10 : Fête de l'école maternelle - arènes

Sam. 11 : Taï jitsu : compétition
Salle des fêtes

Dim. 12 : Volley : tournoi d'été
Complexe sportif

Vend. 17 : Ballon rouge : kermesse + apéritif

Sam. 18 : Comité des fêtes : soirée anniversaire

Dim. 19 : Taï jitsu : championnat - Dojo

Dim. 19 : Bondavin + club taurin :
course avenir + repas

Mardi 21 : Mairie : fête de la musique

Vend. 24 : Amis réunis : apéritif dinatoire

Vend. 24 : Fête de l'école élémentaire

Sam. 2 : New dance : spectacle

Merc. 29 : New dance : goûter fin d'année -
Salle de la fontaine

Jeudi 30 : Chorale : repas fin de saison
Salle de la fontaine